

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du Mardi 22 novembre 2022

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
Rapporteur : Frédéric BOUCHE

REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2022			
ANNÉE 2022			
22-07084	13/09/2022	ST	Avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis lot n°1 Gros œuvre/étanchéité/VRD/maçonnerie. Le présent avenant a pour objet la prolongation de la durée du chantier suite au changement du revêtement sol, aux complexités techniques, aux délais supplémentaires d'approvisionnement et exécution. Le délai d'exécution est prolongé de 7 mois jusqu'au 04/12/2022. Cette durée comprend les délais de séchage de la résine sol. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.
22-07087	13/09/2022	DAC	Contrat pour l'accueil du spectacle "Ateliers Cirque Primo" de la compagnie SHAM SPECTACLES sise 93350 LE BOURGET le 24 Septembre 2022 dans le cadre du Temps Fort Festival PRIMO, pour un montant de 2 100 €.
22-07088	13/09/2022	DAC	Contrat pour l'accueil du spectacle "La leçon du montreur" de l'association LE MONTREUR SHAM SPECTACLES sise 93350 LE BOURGET le 24 Septembre 2022 dans le cadre du Temps Fort Festival PRIMO pour un montant de 2 696,37 €.
22-07091	14/09/2022	ST	Avenant n°2 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis - lot n°2 Serrurerie/Métallerie. Le présent avenant a pour objet la vérification de la capacité portante des poutres situées sous les futurs poteaux métalliques de la façade avenue du Général de Gaulle. Incidence financière de l'avenant : 3 880,00 € HT.
22-07092	14/09/2022	ST	Avenant n°3 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis - lot n°2 Serrurerie/Métallerie. Le présent avenant a pour objet la prolongation de la durée du chantier suite au changement du revêtement sol, aux complexités techniques, aux délais supplémentaires d'approvisionnement et exécution. Le délai d'exécution est prolongé de 7 mois jusqu'au 04/12/2022. Cette durée comprend les délais de séchage de la résine sol. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.
22-07093	14/09/2022	ST	Avenant n°3 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis - lot n°3-cloisons/Plafonds suspendus/menuiseries intérieures. Le présent avenant a pour objet la prolongation de la durée du chantier suite au changement du revêtement sol, aux complexités techniques, aux délais supplémentaires d'approvisionnement et exécution. Le délai d'exécution est prolongé de 7 mois jusqu'au 04/12/2022. Cette durée comprend les délais de séchage de la résine sol. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

22-07094	14/09/2022	ST	Avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis - lot n°4-peinture/carrelage/Faïence. Le présent avenant a pour objet la prolongation de la durée du chantier suite au changement du revêtement sol, aux complexités techniques, aux délais supplémentaires d'approvisionnement et exécution. Le délai d'exécution est prolongé de 7 mois jusqu'au 04/12/2022. Cette durée comprend les délais de séchage de la résine sol. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.
22-07095	14/09/2022	ST	Avenant n°2 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis - lot n°5-plomberie/carrelage sécurité incendie. Le présent avenant a pour objet la prolongation de la durée du chantier suite au changement du revêtement sol, aux complexités techniques, aux délais supplémentaires d'approvisionnement et exécution. Le délai d'exécution est prolongé de 7 mois jusqu'au 04/12/2022. Cette durée comprend les délais de séchage de la résine sol. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.
22-07098	15/09/2022	ST	Avenant n°2 au marché de travaux de réhabilitation du marché couvert de Villeparisis - lot n°1-gros œuvre/étanchéité/VRD/maçonnerie. Le présent avenant a pour objet la prise en compte des travaux modificatifs suivants relatifs à des demandes de la maîtrise d'ouvrage de modification des prestations initialement prévues au marché. L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public. Montant de l'avenant : 12 824,40 HT
22-07105	21/09/2022	ST	Contrat pour l'animation d'un atelier terrarium parent-enfant à l'occasion de la semaine du développement durable 2022 le 1er Octobre 2022, attribué à MC CROSNIER sise 77500 CHELLES pour un montant de 400 € HT.
22-07108	23/09/2022	DAC	Contrat pour l'accueil du spectacle "Menace d'éclaircie" de la compagnie Klam Records sise 56400 Pluneret pour un montant de 2 173,30 € TTC le 23 Septembre 2022 dans le cadre du Festival PRMO.
22-07111	23/09/2022	DAC	Contrat pour l'accueil du spectacle "Cie one Shot" de la compagnie One Shot sise 1160 BRUXELLES pour un montant de 2 373 € TTC le 24 Septembre 2022 dans le cadre du Temps Fort Festival PRMO.
22-07112	23/09/2022	DAC	Contrat pour l'accueil du spectacle "Limites" de la compagnie Collectif Zou sise 30420 Calvisson Pluneret pour un montant de 2 096,40 € TTC le 24 Septembre 2022 dans le cadre du Temps Fort Festival PRMO.
22-07115	26/09/2022	SPORTS	Contrat Pour "Octobre Rose 2022" et "Jeux Sportifs 2022" attribué à la Fédération Française Sauvetage Secourisme de Seine et Marne sise 77210 SAMOREAU le 8 Octobre pour un montant de 804 € .
22-07121	26/09/2022	ENFANCE	Convention de prestations entre Scolarius stages intensifs -Evolukid et Mairie de Villeparisis pour des séances d'animations d'ateliers numériques sur les écoles élémentaires de la ville de Villeparisis avec la société EVOLUKID sise 9200 NANTERRE pour un montant forfaitaire de 2 448 € TTC décomposé comme suit : animation d'ateliers numériques durant la pause méridienne .

22-07128	27/09/2022	FINANCES	Le montant des redevances pour occupation du domaine public par les canalisations de gaz (RODP) e les chantiers de gaz provisoires (RODPP) est calculé à partir du seuil de la population totale de la Commune issu du recensement en vigueur au 1er Janvier 2022. Il est par ailleurs fixé au taux maximum prévu au décret visé ci-dessus, en y appliquant, pour l'année 2022, le taux de revalorisation de 31 % pour la RODP. Au titre de l'année 2022, la redevance RODP due par GRT gaz est fixée à 144,33 € = $((0,035 \times 290.80) + 100) \times 1,31$.
22-07129	27/09/2022	FINANCES	Le montant des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité (RODP) est calculé à partir du seuil de la population totale de la Commune issu du recensement en vigueur au 1er Janvier 2022. Il est par ailleurs fixé au taux maximum prévu au décret visé ci-dessus, en y appliquant, pour l'année 2022, le taux de revalorisation de 1,4458 % pour la RODP. Au titre de l'année 2022, la redevance RODP due par ENEDIS est fixée à 14 448 € = $((0,534 \times 26 678) - 4253) \times 1,4458$
22-07135	29/09/2022	MP	Marché 2022/15 ayant pour objet : Extension des vestiaires du stade des Petits Marais à Villeparisis attribué : Lot n°1 : Clos-couvert-TECHNIQUE société THOURAUD agence FAYAT BATIMENT sise 51722 REIMS montant du marché 154 000,00 HT et Lot n°2 : Finitions intérieures société PEL sise 93330 NEUILLY SUR MARNE montant du marché : 13 051,20 € HT.
22-07137	29/09/2022	FINANCES	M57 Fongibilité des crédits : Virement de crédit section de Fonctionnement du chapitre 011 vers le chapitre 65 d'un montant de 675 €.
22-07144	30/09/2022	ÉVÈNEMENTIEL	Contrat pour une animation musicale à l'occasion de la Villeparisienne par l'entreprise K'DANCE ANIMATION sis 77500 CHELLES pour un montant de 580,25 € TTC
22-07151	05/10/2022	ST	Marché 2022/19 ayant pour objet "Travaux d'aménagement paysager de la gare routière des collèges G Philipe et Marthe Simard" attribué à la société DESOUCHE sise 94170 LE PERREUX SUR MARNE pur un montant de 94 392,78 € HT.
22-07152	05/10/2022	ST	Contrat "Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la construction de la Maison de l'environnement " attribué à la société ÉTAMINE sise 69120 VAULX EN VELIN pour un montant de 33 095,00 € HT
22-07193	07/10/2022	FINANCES	Régie de recettes animation-vie associative - Manifestation Octobre Rose 2022, Le montant maximal de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 10 000 €
22-07212	11/10/2022	COM	Contrat d'adhésion pour l'insertion d'une bannière et la mise à disposition d'un espace de publication libre dans le Magjournal 77 sis 77470 BOUTIGNY pour un montant annuel de 4 070 € HT. <u>Durée de la prestation</u> : 28 septembre 2022 à 27 septembre 2023
22-07214	12/10/2022	ÉVÈNEMENTIEL	Contrat pour 2 petits trains à l'occasion du marché de Noël attribué à K'DANCE ANIMATION sis 77500 CHELLES pour un montant de 3 740,00 € TTC. La prestation se déroulera le 17 Décembre 2022.
22-07216	14/10/2022	MP	Avenant n°2 au marché d'exploitation, maintenance, renouvellement et réaménagement du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse de la Ville. Le présent avenant n°2 a pour objet une prolongation de la durée du marché aux fins d'assurer la continuité de service pendant le lancement en parallèle d'une nouvelle consultation. La durée du marché est prolongée de deux mois à compter du 3 Novembre 2022 jusqu'au 31 Décembre 2022. L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du tableau des décisions.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Laurence GROSSI est désignée comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du 27 Septembre 2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 septembre 2022 est approuvé après le vote suivant :

35 votants dont 7 pouvoirs

34 pour dont 7 pouvoirs (groupe majoritaire et Villeparisis, l'avenir pour ambition)

1 abstention (Mr Sire de Fontbrune)

Délibération n° n° 2022-104/11-01

Rapport d'activités 2021 de la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France

Rapporteur : Gabriel GREZE

PREND ACTE

Délibération n° 2022-105/11-02

Attribution d'une subvention aux associations VILL'PAS RANDO et RAFALES ESPRIT CONTACT

Rapporteur : Caroline DIGARD

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-106/11-03

Avenant n°3 à la convention de prestation de service entre la CARPF et la commune de VILLEPARISIS pour l'instruction des autorisations préalables de mise en location dite « permis de louer »

Rapporteur : Stéphanie CURCIO

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-107/11-04

Annulation de la délibération n° 2022-81/09-04 - Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière et adoption de ses statuts

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

34 votants dont 7 pouvoirs

27 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire *Monsieur Gérard Chollet ne prend pas part au vote*) et Mr Sire de Fontbrune)

7 abstentions dont 1 pouvoir (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

Délibération n° 2022-108/11-05

Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière et adoption de ses statuts.

Rapporteur : Stéphanie DEVAUX

Adopté après le vote suivant :

34 votants dont 7 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire) *Monsieur Gérard Chollet ne prend pas part au vote* et Mr Sire de Fontbrune

8 abstentions dont 1 pouvoir (Villeparisis, l'avenir pour ambition et Mr Sire de Fontbrune)

Délibération n° 2022-109/11-06

Municipalisation du Centre Culturel Jacques Prévert - Désignation des membres du Conseil d'exploitation

Rapporteur : Frédéric BOUCHE

Adopté après le vote suivant :

34 votants dont 7 pouvoirs

26 pour dont 6 pouvoirs (groupe majoritaire) *Monsieur Gérard Chollet ne prend pas part au vote*

8 contre dont 1 pouvoir (Villeparisis, l'avenir pour ambition et Mr Sicre de Fontbrune)

Délibération n° 2022-110/11-07

Mise en place de la gratuité de la Ludothèque

Rapporteur : Stéphanie RUSSO

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-111/11-08

Intervention du Dumiste du conservatoire municipal dans les écoles primaires de la Ville durant l'année scolaire 2022-2023

Rapporteur : Christine GINGUENE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-112/11-09

Conventions portant sur des ateliers de danse menés par une professeure du conservatoire municipal de la Ville dans deux collèges sur le temps méridien.

Rapporteur : Christine GINGUENE

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-113/11-10

Convention portant sur l'intervention du service jeunesse dans les établissements scolaires du second degré du district dans le cadre du dispositif « REBOND »

Rapporteur : Alain GOREZ

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-114/11-11

Convention de partenariat avec les lycées du territoire portant sur l'intervention des animateurs pendant le temps méridien

Rapporteur : Rapporteur : Alain GOREZ

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 2022-115/11-12

Rapport d'activité 2021 du délégataire Loiseau Marchés

Rapporteur : Serge DOMINGUES

PREND ACTE

Affichée à la mairie et mis en ligne sur le site de la ville le 24 novembre 2022

